

## RAPPORT DU PRÉSIDENT

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DU SPPTU

26 AVRIL 2005

<p><b>INTRODUCTION</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ça c'est du sport; pas tout à fait du sport extrême, mais pas loin.</li><li>• Une année où tout ce qui pouvait arriver est arrivé et où nous nous sommes résolument attelé à prendre les problèmes si possible les uns après les autres, quand ce n'est pas les uns avec les autres, en respirant très souvent par le nez.</li><li>• Notre plan d'action : passer au travers avec les moyens dont nous disposons en conciliant au mieux syndicat, enseignement, recherche, collègues, famille, amis, santé tout en gardant la tête hors de l'eau et le cap sur nos principaux objectifs</li><li>• Une année qui nous a coûté assez cher en temps et en argent où il a fallu dépenser pas mal plus que prévu 23% de plus que le budget prévu (11 000.00\$ sur 37 000.00\$) : déficit du SORT, crise à la FQPPU, rencontres avec le SPUQ, grief sur la classification salariale (arbitre, déplacement et séjour, honoraires professionnels pour recherche) et la négociation de la convention (assemblée générale à l'Île Charron, nombreux déplacements...) Mais tout cet argent a été bien investi et n'a que bien peu grugé notre bas de laine qui reste à 50 000.00\$ malgré notre taux de cotisation de 1%, le plus bas du réseau... et on n'a pas l'intention de vous proposer une hausse des cotisations... pour le moment.</li></ul>
<p><b>POINTS MAJEURS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Projet de dépôt de la convention collective:</b><ul style="list-style-type: none"><li>○ du 15 juillet au 15 novembre 4 mois de travail avec une équipe à géométrie variable; beaucoup de consultations avec les présidents des syndicats de professeurs de l'UQ CLIUQ, avec Me Richard McManus comme conseiller juridique, avec Me Robichaud conseillère au syndicat des professeurs de Concordia, avec l'exécutif du SPUQ, avec les professionnels du 2051, avec les autres syndicats de la TÉLUQ.</li><li>○ Assemblée générale des 12 et 13 octobre 2004 à</li></ul></li></ul>

	<p>l'Ile Charron avec approbation des points majeurs du projet de dépôt notamment le système de pointage pour les activités d'enseignement, la réorganisation, les arrimages avec l'UQÀM et le SPUQ, les clauses à incidences monétaires...</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Ouverture des négociations : 12 novembre 2004; 6 mois plus tard, le 12 mai 2005, possibilité de maraudage par le SPUQ qui ne tient pas du tout à avoir un autre syndicat de professeurs à l'UQÀM.</li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>● <b>Négociation de la convention collective</b><ul style="list-style-type: none"><li>○ La plus longue et importante négociation que nous ayons eue depuis 20 ans et arrive à son terme comprenant des dizaines et des dizaines de sessions de travail</li><li>○ Marc Couture et Kevin Wilson nous présenteront les faits saillants</li></ul></li><li>● <b>Grief sur les règles d'intégration et de progression</b> dans les échelles salariales</li><li>● <b>TÉLUQ-UQÀM</b><ul style="list-style-type: none"><li>○ Consultations sur le protocole et le plan cadre : si on sait comment on y va, certains se demandent pourquoi on y va vraiment.</li><li>○ Rencontres fréquentes avec le SPUQ qui voit d'un mauvais œil l'arrivée d'un deuxième syndicat de professeurs à l'UQÀM.</li></ul></li></ul>
<p><b>AFFAIRES COURANTES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Dépôt d'un grief au sujet de la décision de la Direction de l'enseignement et de la recherche d'attribuer une note à des étudiants sans l'autorisation d'un professeur. Grief réglé par le comité de grief et approuvé par l'exécutif</li><li>● Dépôt d'un grief au sujet de l'attribution de la catégorie IV à un professeur en contravention à l'article 27.00 concernant les règles d'intégration; grief présenté au comité de grief et réglé par l'exécutif</li><li>● Commission d'accès à l'information (14 octobre 2004) concernant le grief de Michel Umbriaco. Nous voulions nous savoir si les étudiants qui siégeaient au CA lors de la décision de ne pas renouveler le contrat de Michel Umbriaco avaient la qualité pour ce faire. Nous avons été débouté par la Commissaire mais avons une autre alternative. À suivre.</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les lettres d'entente que nous sommes appelés à signer soit pour retarder la tenue d'un jury de promotion pour juste cause, soit pour accorder quelques privilèges professoraux à un ex-professeur devenu cadre supérieur, soit pour reconnaître à un nouveau professeur une classification salariale équivalente à celle qu'il avait à l'université qu'il quitte pour venir à la Télé-université. À 99% toutes les demandes de dérogation à la Convention collective sont initiées par la Direction de l'enseignement et de la recherche et l'exécutif du SPPTU les analyse avec un très grand souci d'équité envers tous les professeurs.</li> </ul>
<p><b>FQPPU</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Crise de confiance majeure à la FQPPU entraînant la démission du président Jean Roy et le retrait annoncé des syndicats des professeurs de l'Université Laval et de l'Université de Montréal. Gros trou de 45% dans le budget et bonjour la solidarité.</li> <li>• La FQPPU croule sous la procédure et les règlements, manque de visibilité et de vision, ne répond plus aux besoins des syndicats, surtout depuis que le SORT est dissout.</li> </ul>
<p><b>SERVICES JURIDIQUES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Me McManus rend de multiples conseils et services juridiques : griefs, avis, convention collective, TÉLUQ-UQÀM</li> <li>• L'entente est reconduite encore un an à compter du 1<sup>er</sup> juin 2005.</li> </ul>
<p><b>PLAN D'ACTION 2005-2006</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>CONVENTION COLLECTIVE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Terminer la négociation de la Convention collective</li> <li>○ Finaliser les articles et signer la convention</li> <li>○ Intégrer la convention collective dans nos pratiques</li> <li>○ Comblent les lacunes, informer les professeurs</li> </ul> </li> <li>• <b>TÉLUQ-UQÀM</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Comprendre, interpréter et opérationnaliser le protocole de rattachement</li> <li>○ Établir des ponts solides avec les facultés, départements, instituts, collègues pour favoriser les échanges</li> <li>○ Consolider les échanges de bons alois avec le SPUQ</li> <li>○ Préserver la cohésion et la relative harmonie qui doit exister entre nous de façon à prendre la place qui nous revient, à résister aux multiples tentatives de réduire la TÉLUQ à une boîte de médiatisation.</li> </ul> </li> <li>• <b>GRIEF SUR LA CLASSIFICATION SALARIALE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Reprise des auditions les 5 et 6 juillet probablement au même endroit : Ile Charron.</li> <li>○ Réunion de travail le 30 mai avec les prochains</li> </ul> </li> </ul>

	témoins, Mme J. McNeil, auteure du rapport d'analyse, Lise Parent, Jacques Duchesne, de l'exécutif du SPUQ et Richard McManus conseiller juridique.
<b>REMERCIEMENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• À toutes les professeures et tous les professeurs présents ou non et qui nous ont assuré au cours de cette année particulièrement bien remplie, de leur soutien, de leurs encouragements et de leur cotisation (la plus basse du réseau soit dit en passant)</li><li>• Merci à tous ceux et celles qui ont travaillé dans des comités de soutien<ul style="list-style-type: none"><li>○ Griefs : Marie-Josée Legault et Alain Dupuis</li><li>○ Négociation : Marc Couture et Kevin Wilson</li><li>○ CIRAC : Nicole Racette</li><li>○ Vérification : Pierre Vézina et Martin Noël</li><li>○ Et tous les autres ad hoc : Luc Nadeau, Jacques Leclerc</li></ul></li><li>• Et surtout à l'exécutif du SPPTU : Michel Umbriaco, Lise Parent et Denis Robichaud</li><li>• Sans oublier notre conseiller favori qui nous éclaire par sa sagesse, son humanisme et son esprit d'ouverture, Paul Bleton, le président du Conseil professoral.</li></ul>